

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE
DELIBERATION N° 2021/33

Séance du 17 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars 2021, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	17	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Nathalie CHATEFAU et Simone ARAMET

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04 mars 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Marc LIONARD et Claude NEREAU

Date d'affichage
18 mars 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

18 mars 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Simone ARAMET

et publication du

18 mars 2021

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le 17 mars 2021

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	23 364,42
- un déficit reporté de :	10 918,19
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	12 446,23
- un excédent d'investissement de :	211 885,55
- un excédent des restes à réaliser de :	722 490,00
Soit un excédent de financement de :	934 375,55

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	12 446,23
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	12 446,23
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	211 885,55

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Montguyon, le 17 mars 2021
Le Maire Julien MOUCHEBOEUF

